

Festival Foot U13 2^e tour du 19 Octobre 2019

Tirage intégral

Début des plateaux : 13 h 30

8 plateaux de 4 équipes : 2 qualifiés par plateau. Si une équipe est absente, on conserve 2 qualifiés.

Tout joueur sans licence ne peut participer au plateau. L'éducateur doit avoir avec lui le listing de ses joueurs avec photos le jour du plateau.

Les 4 équipes jouent en même temps.

La Feuille de plateau et le règlement ont été envoyés à chaque club au début du mois d'Octobre.

Report : Même jour à la même heure chez un des adversaires.

Plateau N° 1 : Bresse Dombes, Belley CS, Côtière MV, Dombes Bresse à Meximieux

Si le plateau ne peut pas se dérouler à Meximieux, il se déroulera à Belley (synthétique). 2 qualifiés

Plateau N° 2 : St Denis les Bourg, Bressolles, Montréal, Essor Bresse Saône, à St Denis les Bourg.

Si St Denis les Bourg ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Replonges (synthétique). 2 qualifiés

Plateau N° 3 : Bresse Tonic Foot, Bord De Veyle, Plaine Revermont Foot 1, Bourg en Bresse Péronnas 01, à Curtafond

Si Bresse Tonic Foot ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Péronnas (Municipal synthétique). 2 qualifiés

Plateau N° 4 : Lagnieu, Ambérieu FC, Viriat, Bourg Sud à Ambérieu en Bugey

Si Ambérieu FC ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Lagnieu (synthétique). 2 qualifiés

Plateau N° 5 : St Vulbas Plaine de l'Ain, Replonges, Bressans FC, Jassans Frans à Jassans (synthétique)

Si Jassans ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Replonges (synthétique). 2 qualifiés

Plateau N° 6 : Thoissey, Veyziat, Veyle Saône, Plastics Vallée à Bellignat (synthétique)

Si Plastics Vallée ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Laiz (synthétique). 2 qualifiés

Plateau N° 7 : Valserine, Foissiat Etrez, Ain Sud Foot, Portes de l'Ain à St Maurice de Beynost (Forum synthétique)

Si Ain Sud Foot ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Châtillon en Michaille (synthétique) 2 qualifiés

Plateau N° 8 : St Martin du Mont, Culoz Grand Colombier, Côtière Luénaz, Bresse Nord à St Martin du Mont.

Si St Martin du Mont ne peut pas recevoir, le plateau se déroulera à Culoz. 2 qualifiés

En cas d'annulation définitive, le plateau est reporté au samedi 26 Octobre 2019.